

Vendredi 13 Novembre 2020 - Visioconférence

PRESENTS	BAILLY Jean Pierre – DUPONT Jean Michel – FOURNIER Bernard - LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline - MICHON Bernard – PASCO Sandrine – SORIN Nicolas
INVITES	GRATTON Pauline – JOUNIER Franck – MECKES Charles – MOULLEC Thierry – NICOLAS Philippe (jusqu'au point 4)
EXCUSES	GAUTRON Rémy – SIMONNET Damien

ACTUALITES DE LA LIGUE

Jean Michel DUPONT fait part de sa très grande inquiétude pour l'avenir du milieu sportif amateur et estime que nous devons rester très attentifs à la situation.

Il indique qu'il a souhaité remplacer le 1^{er} point de l'ordre du jour « informations du Président »

Il détaille ensuite les différentes actualités :

- Participation aux Comités Directeur Départementaux du Comité 44 et 72.
- Un courrier du CNOSF et une enquête sur la situation des clubs a été réalisée récemment
- Participation aux différentes visioconférences de la Fédération. Jean Michel DUPONT souhaite souligner l'important travail réalisé par la F.F.B.B. et notamment par Jean Pierre SIUTAT.
- Lancement du E-sport courant novembre
- Nous pourrions organiser un open plus 3x3 « Juniorleague » en même temps que notre Open plus 3x3.
- Opération « acteur de ton club » lancée par la F.F.B.B.
- Laurence BAILLY sera le chef de projet de notre Ligue pour le déploiement d'E-marque V2.

Dans les évènements à venir, Jean Michel DUPONT évoque la « Semaine Olympique » prévue en Février et souhaite que notre Ligue soit un élément moteur pour soutenir les initiatives dans les lycées et les universités, voire les entreprises.

Maxime LEROUX fait un point sur le nombre de licenciés au 13/11/2020

COMPARAISON A DATE (13/11)

	Nombre de licencié au 13/11/2020	EVOLUTION
LIGUE PDL	56 670	-7,3%
CD44	22 117	-5,7%
CD49	15 196	-7,4 %
CD53	2 779	-15,2%
CD72	6 110	-6,8%
CD85	10 468	-5,6%

Il indique que cette situation s'aggrave de semaines en semaines car nous n'enregistrons plus de nouvelles licences contrairement à de la saison passée où à cette date nous avons encore de nouveaux licenciés.

Aline LEVALLOIS pour sa part évoque l'impact financier.

Elle estime que si le nombre de licenciés n'augmente plus jusqu'à la fin de saison, nous enregistrerons une variation de -12% de notre nombre de licenciés et un manque à gagner de 50 000 euros. Aline LEVALLOIS indique que cette situation n'est pas alarmante, notre trésorerie est saine et nos charges de fonctionnement vont diminuer avec la crise sanitaire.

Jean Michel DUPONT demande aux Présidents des Comités Départementaux de s'exprimer sur les problèmes de règlement de licences par les clubs.

Un échange s'engage sur les finances et la situation actuelle.

Maxime LEROUX souhaite que le Bureau acte une modification dans la composition de la C.R.O. En effet, lors du dernier bureau, il a été oublié d'intégrer François HUARD en tant que responsable des statisticiens.

Accord du Bureau à l'unanimité.

APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ÉTUDE D'UNE RECLAMATION DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE D'URGENCE

Maxime LEROUX présente la liste des personnes proposées par la Commission Régionale des Officiels pour l'étude d'une réclamation dans le cadre de la procédure d'urgence :

BAILLY Laurence – COLENO David – CONCILLE Christophe – DURAND Marjolaine – JOURNOUD Hugo et SAMSON Sylvie.

Cette liste est validée par le Bureau à l'unanimité.

RETOUR AU JEU - ATTRIBUTIONS

En préambule, Aline LEVALLOIS rappelle les modalités du dispositif « Retour au Jeu », elle propose au Bureau, vu le contexte sanitaire actuel de repousser la date limite de dépôt des dossiers au 31/03/2021 (au lieu du 31/12/2020) et de verser la somme accordée dès lors qu'au moins un des projets a été réalisé.

Accord du Bureau à l'unanimité.

Aline LEVALLOIS fait part des propositions d'attribution, dont elle détaille les critères d'instruction :

- Un principe général : 100€ / projet.
- Un bonus de 50 à 100€ quand les projets sont axés sur le développement (basketsanté / 3x3 / école / micro basket).
- Un malus de 50€ quand les dossiers sont peu renseignés et/ou les projets de faible ampleur/en interne (séances de reprises, tournoi 5x5 interne...).
- Une aide de 500€ quand le/les projets se démarquent réellement par leur ampleur, leur originalité.

Pauline GRATTON présente l'ensemble des dossiers.

Le Bureau valide l'attribution d'un total de 11 500 euros pour 45 clubs (sous réserve que l'évènement ait eu lieu).

MISE EN PLACE DES BREVETS FEDERAUX

Bernard FOURNIER indique qu'il a eu une réunion avec les Présidents des commissions techniques départementales cette semaine, précédemment, il a eu des entretiens avec les CTF des Comités départementaux en charge de la formation.

Lors de cette réunion, il a été rappelé les missions des Comités Départementaux dans la mise en place des brevets fédéraux.

Il détaille ensuite le cahier des charges pour la mise en place d'un brevet fédéral :

- 6 à 20 stagiaires par session
- 3 présentiels séparés de 2 semaines minimum par session (6 semaines incompressibles)
- Possibilité d'organiser le 1^{er} et le 3^{ème} présentiel par ½ journées.
- Nécessité de « cobayes » correspondants au BF concerné (enfants, jeunes, adultes)
- Les formateurs doivent être formés, labellisés, validés et enregistrés dans un registre régional.
- Les lieux de formations doivent être adaptés, gymnases, salles de cours avec matériel de projection.
- Utilisation du matériel pédagogique fourni.
- Suivi du e-learning

Bernard FOURNIER signale que 3 fiches actions ont été diffusées aux Comités Départementaux.

- 1^{ère} fiche « modalités de recrutement » : Bernard FOURNIER explique qu'il y a 3 possibilités, la formule privilégiée par la ligue est la mise à disposition de salariés en réalisant une convention entre le club ou le comité employeur et la Ligue. Deuxième possibilité, l'auto-entrepreneuriat, sur cette possibilité, la ligue sera vigilante sur le fait que nous ne soyons pas le seul client de cet auto-entrepreneur. Troisième possibilité, le CDD.
- 2^{ème} fiche « le responsable pédagogique »
- 3^{ème} fiche « le formateur ».

Bernard FOURNIER conclut sa présentation en rappelant le rôle et les missions du Comité :

- Déterminer le rôle et les missions de chaque CTF et/ou intervenant sur la formation initiale des techniciens :
 - ✓ Il y a-t-il un responsable général de la formation sur le comité, qui est le responsable pédagogique BF (un par BF ou un CTF assure ce rôle pour l'ensemble des BF (enfants/jeunes/adultes)),
- Déterminer les bassins de formation, zone géographique où nous avons un potentiel de 6 à 20 candidats,
- Déterminer le lieu de la formation en fonction des critères du cahier des charges,
- Procéder à la recherche des formateurs potentiels et les soumettre à validation Ligue,
- Mettre en place avant toute session BF une session de formation des formateurs,
- Dans la mesure où tous les produits sont récupérés par la Ligue, rappel des principes de « rémunération » des CD par la Ligue validés en réunion de Présidents:
 - ✓ 50 heures pour la mise en place d'une session de BF (enfants ou jeunes ou adultes) ensuite 20 heures par session supplémentaire,
 - ✓ « rémunération » intervenants (versée au CD ou au club) 6h de préparation+21h de face à face pédagogique+1h de suivi par stagiaire inscrit (soit 6h à 20h).

Thierry MOULLEC indique que le stage « RFIT » prévu en Bretagne pour les CTF qui n'avaient pas pu participer à celui de notre Ligue a été annulé.

Il rappelle que chaque Comité doit donner le nom de son responsable pédagogique à Pierre Laurent BALLIELO.

Bernard FOURNIER signale que les Comités Départementaux seront équipés en matériel pédagogique pour la mise en place de ces formations.

SCENARI CHAMPIONNATS

Jean Michel DUPONT souhaite pouvoir donner rapidement une vision et de la perspective aux dirigeants de club sur l'avenir des championnats. Il a invité Alain SALMON et Yannick OLIVIER au Comité Directeur pour nous aider et apporter des informations sur le sujet.

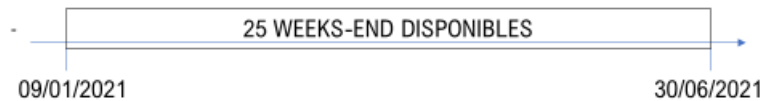
Il rappelle que la priorité de la FFBB, est de jouer autant que possible.

Un document sur le contexte, les constats et les hypothèses est présenté aux élus.

CONSTATS



Conséquences d'un maintien des formules actuelles seniors :



- 22 journées à jouer / 25 week-ends dispo (poule de 14)
- 18 journées à jouer / 25 week-ends dispo (poule de 12)

- incapacité à garantir une ouverture des gymnases + athlétisation pour le 09/01
- calendrier quasi intenable pour les poules de 14 même avec reprise le 09/01
- calendrier difficilement tenable pour les poules de 12
- unification préférable du fonctionnement entre poule de 12 et poule de 14

CONSTATS



Conséquences d'un maintien des formules actuelles jeunes :

- 6 journées restant à jouer avant le début d'une deuxième phase prévue mi-janvier
- Impossibilité d'organiser ces 6 journées dans les délais impartis

Jean Michel DUPONT souhaite que le Bureau acte l'impossibilité de maintenir les formules actuelles et évincer cette hypothèse des scénarii possibles.
Accord du Bureau à l'unanimité.

Un débat s'engage sur les hypothèses présentées.

Jean Pierre BAILLY estime qu'il faudra prévoir des « journées libres » pour faire disputer d'éventuelles rencontres reportées à cause de la COVID 19.

Thierry MOULLEC est inquiet d'une éventuelle reprise le 9 janvier 2021, il craint des blessures.

Jean Pierre BAILLY indique que le principe de base est « pas de tension sur le calendrier ».

Jean Pierre BAILLY présente l'application de chaque hypothèse sur un calendrier. Il estime qu'il est important de déterminer une date limite pour terminer la phase aller. Si à cette date, la phase aller n'est pas terminée, nous ne créons pas de phase supplémentaire.

Bernard FOURNIER estime qu'il faut prévoir dans nos règlements cet état de fait.

Bernard MICHON pense que les hypothèses présentées sont optimistes et ne comprend pas pourquoi la FFBB souhaite absolument réaliser des accessions et des relégations, cette perspective est anxiogène pour les clubs. Une reprise plus tardive n'est pas à écarter.

Jean Michel DUPONT rappelle que la F.F.B.B. souhaite une harmonisation sur le territoire.

Plusieurs membres du bureau estiment qu'il faut reprendre au plus vite pour ne pas mettre en difficulté notre sport.

Une des hypothèses prévoit de créer de l'évènementiel en mai et juin. Nicolas SORIN n'est pas favorable à cette option et estime que l'on doit jouer un certain nombre de matchs.

Thierry MOULLEC estime qu'il faut préparer une 3^{ème} hypothèse où l'on commence plus tard encore, nous ne sommes pas maîtres de la décision. Il faut se préparer à tous les cas de figure.

Pauline GRATTON pense qu'il sera possible d'organiser des finales pour terminer le championnat plutôt que des Play-off / Play down.

Franck JOUNIER pense qu'il faut informer les clubs car ils sont dans l'attente, il faut les rassurer dans la démarche.

Sandrine PASCO souhaite qu'une 3^{ème} hypothèse soit réalisée.

Jean Michel DUPONT espère une reprise rapide et souhaite faire une visioconférence avec les clubs régionaux pour évoquer avec eux la suite du championnat. Après échanges, celle-ci est fixée au Lundi 14 Décembre 2020.

INTERVENTIONS

Pôle Citoyenneté et Vivre Ensemble – Sandrine PASCO

Sandrine PASCO a réuni les Présidents des commissions et chargés de missions de son Pôle. Françoise PAUGAM a déjà réuni sa commission. Les réflexions sont lancées dans les Comités Départementaux.

Jean Pierre BAILLY indique que le NANTES BASKET HERMINE a organisé un évènement e-sport récemment.

Pôle Formation – Bernard FOURNIER

Bernard FOURNIER fait part des informations de son pôle :

FORMATION DU JOUEUR

- Annulation TIC ZONE U13 à Carquefou,
 - actions complémentaires mises en place par Antoine LIGONNIERE pour observer au mieux les U13, stage à CHOLET les 26-27 et 28-29 octobre,
 - Bernard FOURNIER souhaite modifier l'alternance entre les deux ligues pour reproposer le site de CARQUEFOU pour la saison 2021-2022,
- Définition de priorités validées à l'occasion de l'ETR Joueurs de ce jour.
- Organisations comités en suspens :
 - CIC U14 organisé par CD53 du 22 au 24 février,
 - CIC U13 organisé par CD44 du 1 au 3 mars,
 - TIL U15 organisé par CD85 du 26 au 28 février
 - Autres actions à déterminer

FORMATION DE CADRES

- Difficultés pour terminer les évaluations des P1/P2/P3 de 2019-2020,
- Un grand merci aux cadres techniques des Comités pour leur investissement dans la réalisation de ces évaluations,

- Sessions CQP toussaint se sont bien déroulées :
 - P1 St Jean de Monts du 19 au 21 octobre, 26 stagiaires, pas de défection,
 - P1 La Pommeraye du 26 au 28 octobre, 29 stagiaires, 5 défections,
 - P2/P3 St Jean de Monts du 26 au 28 octobre, 16 stagiaires, 5 défections dont 2 cas particuliers à examiner,
- Suite au retard pris par les CD dans les évaluations des Initiateurs, recensement en cours par les comités pour évaluer le nombre de candidats P1 potentiels
 - => si nombre suffisant (16 à 20 candidats) ouverture d'une session P1 aux vacances d'hiver et de printemps sur la Loire atlantique,
- Réflexion en cours sur les modalités d'évaluations des candidats à ces examens.

Bernard FOURNIER réalise un point d'étape sur le statut régional du technicien, sur 173 équipes, 171 équipes sont en règle vis-à-vis du statut régional du technicien. Il pense qu'avec la mise en place des brevets fédéraux, une réflexion est à mener sur l'obligation d'être formé pour encadrer des équipes.

Bernard FOURNIER indique que l'organisation du Clinic en Janvier est toujours d'actualité et il recherche actuellement des clubs pour accueillir les différentes sessions.

Programme :

- 8h30 : ACCUEIL
- 8h45-9h30 :
 - ✓ En salle, réunion commune entraîneurs-dirigeants avec une thématique plutôt orientée PSRE (Projet Sportif Régional Elite).
- 9h45-10h30 :
 - ✓ séance terrain pour les entraîneurs (thématique technique)
 - ✓ séance en salle pour les dirigeants (thématiques emploi, subventions, compte asso.....).
- 10h45-11h30 :
 - ✓ séance terrain pour les entraîneurs (thématique technique)
 - ✓ séance en salle pour les dirigeants (thématiques emploi, subventions, compte asso.....).

Pauline GRATTON indique que Cynthia LE QUILLIEC a organisé une visioconférence à destination des arbitres régionaux avec l'intervention de Yohan ROSSO.

Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY

Jean Pierre BAILLY va mener un travail sur l'engagement des équipes en championnat régional jeunes. Une visioconférence sera organisée en interne puis, lorsqu'une base sera définie, une autre avec les commissions départementales des compétitions. L'objectif est de valider un process lors du comité directeur de janvier.

Il conclut en informant les élus que la commission médicale se réunit le 16 novembre 2020.

Commission Régionale de Discipline - Bernard MICHON

Bernard MICHON indique que sa commission s'est réunie le 28 octobre 2020 en présentiel pour le traitement des 3 dossiers ouverts lors des premières journées de championnat.

Directeur Technique Régional – Thierry MOULLEC

Thierry MOULLEC signale que 2 garçons et 2 filles ont été retenus pour le Camp National suite au dernier CIZ. Il s'agit d'une belle réussite pour notre Ligue.

Justine GOUDOUNECHE a réalisé une commission sur les réseaux sociaux.

Il indique également que les pôles espoirs font partis du Projet de Performance Fédéral et sont inscrits sur les listes HN. A ce titre, nos pôles continuent actuellement leurs activités normalement.

Concernant la formation BPJEPS, elle a été adaptée avec le confinement.

Les Responsables Formation du Joueur collaborent pour la suite du processus de détection des U13, capital pour les entrées aux Pôles. Les Comités Départementaux vont organiser la détection des U12 au printemps.

Pôle Evènementiel et Financier – Aline LEVALLOIS

Aline LEVALLOIS réalisera un point d'étape financier lors de la prochaine réunion de Bureau.

Directrice Territoriale – Pauline GRATTON

Pauline GRATTON rappelle que la Ligue est porteuse de dossiers Services Civiques mis à disposition des Comités. Le CD85 (2 missions) et CD44 (1 mission) ont déjà recruté leurs volontaires qui débiteront en fin d'année 2020. Le CD49 et le CD72 sont en cours de recrutement.

Pauline GRATTON fait ensuite un point sur la situation des salariés. La continuité des Pôles et de BPJEPS permet aux techniciens de poursuivre quasi normalement leur activité. Quant au Service Administratif, la charge de travail diffère en fonction des missions. Les postes liés à la Commission de Discipline et au Pôle Sportif notamment sont impactés par le confinement et l'arrêt des compétitions. Une demande de chômage partiel a été faite et la répartition télétravail/chômage partiel se fait au cas par cas en fonction des activités poursuivies. Les référents sont informés des jours travaillés.

En l'absence de question diverse, la séance est close à 21H00.

Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX